

NOTE : LANCEMENT MANIFESTE POUR UNE DÉMOCRATIE AU TRAVAIL

Le samedi 31 janvier 2026, l'association [Ateliers travail et démocratie](#) qui regroupe des chercheur-es, expert-es SSCT, universitaires, syndicalistes (essentiellement de la CGT, de Solidaires et de la FSU) a lancé le « Manifeste pour une démocratie du travail » (il sera en librairie le 17 avril 2026, publié par [La Dispute](#)). Solidaires a participé à l'une des tables rondes pour aborder certains points qui permettent de questionner notre activité syndicale, qui nous donnent également des éléments de discussion et d'action sur la lutte contre l'extrême-droite (voir aussi la tribune « [Quel antifascisme syndical](#) »).

Présentation du manifeste :

Le Manifeste pour une démocratie du travail, défend une idée principale : « *Si nous le décidons, ce que nous faisons ensemble au travail peut devenir la source d'énergie sociale qui nous manque aujourd'hui pour refonder la démocratie.* »

Une des propositions majeures de ce manifeste est la reprise en main des travailleuses et des travailleurs sur leur travail.

Actuellement la logique d'institutionnalisation de l'action syndicale nous enferme dans des « dialogues » avec le patronat et les responsables administratifs qui ne permettent pas l'action, bien au contraire. Reprendre le contrôle sur le travail nécessite de renforcer nos pratiques syndicales de terrain de questionnement du travail réel, pour renforcer les contre-pouvoirs et permettre de développer des postures actives. Cela implique de créer des moments et des espaces pour donner la possibilité à ceux et celles qui accomplissent le travail de réfléchir sur leur activité, d'en discuter avec les autres pour développer des dynamiques d'actions...

Ce travail collectif du Manifeste cherche également à stimuler des réflexions sur la lutte contre l'extrême droite sur nos lieux de travail. Ce point est particulièrement crucial pour notre organisation, puisqu'il permet de nous donner des éléments de débat sur le lien entre organisation du travail et participation politique (notamment le vote pour le Rassemblement national). Le document de recherche « [Le bras long du travail, conditions de travail et comportements électoraux](#) » permet aussi de mettre en lien le pouvoir d'agir au travail et les comportements électoraux, dont le vote pour l'extrême-droite.

Ci-après, les notes de l'intervention pour Solidaires le 31 janvier 2026 à la Bourse du travail de Paris.



Table ronde avec :

- Geneviève Azam (membre du comité de la revue Terrestres)
- Sabine Fortino (sociologue)
- Isabelle Mercier (secrétaire confédérale CFDT)
- Lina Cardenas (Union syndicale Solidaires)

Première question : qu'est-ce qui t'a surpris, dérangé ou stimulé, dans le Manifeste ? (5 minutes)

Ce travail collectif du manifeste est un support précieux pour susciter le débat sur le travail et nous questionner sur nos pratiques syndicales.

À Solidaires nous adhérons à la démarche qui consiste à aller questionner les salarié-es pour comprendre les enjeux du travail, leurs investissements, ce qui leur plaît dans leur activité, les contradictions dans lesquelles les salarié-es se retrouvent, d'aller comprendre ce travail empêché.

En somme, comprendre que le travail est vivant et que leur activité dépasse largement la prescription.

« Cette activité — lorsqu'elle n'est pas bridée ou empêchée — permet alors à la personne de viser une réalisation pleine et entière dans son travail ; elle se déploie comme un travail vivant — par opposition au travail mort qui reste, lui, enfermé dans les consignes, les équipements, les logiciels, et tout ce qui représente sur le lieu de travail les logiques techniques, gestionnaires et financières. » p.7

Nous organisons d'ailleurs à Solidaires des formations sur les pratiques d'enquêtes-actions qui vont dans ce sens. Cette approche fait donc écho comme démarche pour politiser et mobiliser.

Ce qui a pu surprendre à la lecture, c'est la nécessité d'une critique plus radicale du capitalisme et de la violence du patronat. Il ne s'agit pas d'une critique déconnectée de la réalité du travail des salarié-es ou de l'activité syndicale. Une critique qui revienne sur le développement d'organisations du travail qui détruisent les collectifs, qui externalisent, ce qui pose la question de la sous-traitance, qui génère des rapports de domination violents (de classe, de race, de sexe) auquel nous devons nous intéresser, et élaborer des stratégies pour recréer du collectif. Cela devrait interroger le rôle de nos structures territoriales interprofessionnelles.

Le capitalisme détruit les collectifs et il faut également prendre en compte la répression des

employeurs sur nos lieux de travail, par exemple quand les équipes syndicales sortent des cadres institués et font bouger les choses.

Il faut prendre en compte que les enquêtes-actions que nous réalisons n'ont pas pour objectif de convaincre l'employeur par des preuves « objectives », mais doivent permettre de mobiliser les salarié-es, de créer un rapport de force pour peser et imposer la transformation des conditions de travail. Nous savons que, sans ce rapport de force, qui passe par l'implication des salarié-es, il est impossible d'obtenir la prise en compte des exigences de celles et ceux qui font le travail.

Quand cette parole libérée est rendue collective et transformée en revendications à partir de la réalité quotidienne des salarié-es, la réponse des employeurs est d'empêcher de sortir du cadre institutionnel. Cette réaction du patron peut être déstabilisante et violente pour les équipes. Pour illustrer mon propos, je vais vous raconter rapidement la réaction d'une direction lorsque les élu-es du personnel décident de sortir du cadre institutionnel pour faire des enquêtes.

Équipe dans la santé :

Une nouvelle équipe qui a participé à une formation sur les enquêtes-actions syndicales réalise une enquête sur les conditions et l'organisation du travail en dehors des enquêtes institutionnelles (Accident du travail ou pour danger grave et imminent). Les syndicalistes ont beaucoup de retours des salarié-es et font un rapport qu'ils souhaitent présenter lors d'une réunion du CSE. La réaction de l'employeur est de contester la démarche qui a mis en mouvement les salarié-es. Voici une partie du courrier de l'employeur.

« Comme je l'ai indiqué à la commission SSCT [...], il est particulièrement surprenant — et pré-occupant — qu'un membre élu puisse décider seul de conduire une enquête interne sans [...] respecter les cadres de fonctionnement en place.

Nous vous rappelons que [l'enquête] agit selon un fonctionnement paritaire [qui] garanti l'impartialité des démarches et veille à la qualité ainsi qu'à la fiabilité des investigations menées. L'enquête [...] a été effectuée hors cadre légal, sans échange avec l'employeur, alors que c'est un prérequis et ce qui permet à l'enquête de produire des effets. Afin de restaurer un cadre de travail rigoureux, nous avons proposé lors du dernier CSE que la CSSCT reprenne entièrement ce dossier en main.»

Cette nouvelle équipe, qui a eu des craintes suite à la réaction de la direction, a su (avec l'aide du Solidaires local) répondre à une direction qui essaye de limiter l'action syndicale au champ institutionnel. Voilà la réaction quand les militant·es réfléchissent à comment désinstitutionnaliser l'action des représentant·es du personnel. Une démarche qui semble aujourd'hui incontournable pour construire des mobilisations gagnantes.

Conclusion : le but ici est évidemment d'empêcher la libération de la parole et la mobilisation des salarié·es, d'imposer la présence de l'employeur et de tenter d'imposer une subordination aux représentant·es du personnel.

Deuxième question : en quoi le texte pourrait influencer ta conception de l'action collective et du changement social ? (si possible, à partir d'exemples de dilemmes ou questions non résolues que tu rencontres dans ta pratique professionnelle ou militante). (5 minutes)

Ce texte appelle à inverser le travail de politisation de l'activité syndicale. Partir du micro, du quotidien des collègues pour élaborer les revendications, pour rédiger les tracts et pour analyser la société. C'est un appel à intégrer davantage la pratique de la feuille blanche pour recueillir la parole des salarié·es et sortir d'une posture d'avant-garde.

C'est donc un changement de perspective de l'activité syndicale qui implique de passer d'une posture où on amène en permanence des informations, des revendications à un recueil patient et sans présence hiérarchique (p.46) de la parole des salarié·es. Et il ne s'agit pas de recueillir uniquement les plaintes, mais de pouvoir comprendre ce que les salarié·es font dans leur travail (travail réel) et ce qui les met en difficulté.

«[...] Les propositions qui résultent de la construction patiente d'un point de vue commun entre collègues sur la qualité et le sens de leur travail et sur les manières de le faire valoir, peuvent alors avoir un véritable poids.» p.46

Cette idée de construction patiente invite à nous interroger sur comment réagir face au rouleau compresseur des employeurs et du capitalisme (rapidité, flux d'informations, changements permanents...). Il nous faut pourtant décortiquer et prendre le temps de bien comprendre ce qui se joue au travail ce qui est indispensable pour reconstruire du collectif et obtenir des victoires.

Le recueil de la parole des salarié·es pose également la question de l'articulation avec nos revendications

syndicales. Comment faire quand les expressions des salarié·es entrent en contradiction avec nos valeurs ? (racisme, sexisme, individualisation des salaires, augmentation des horaires de travail ?). Et bien c'est tout un travail d'articulation de cette démarche du recueil de la parole pour se mobiliser, avec nos positions antiracistes, antipatriarcales et anticapitalistes. Recueillir la parole ne veut pas dire ne pas la commenter, l'analyser, la retravailler dans le collectif syndical, mais également dans le collectif avec les salarié·es.

Un autre point qui mérite réflexion et qui est incontournable, c'est l'intérêt de cette démarche pour lutter contre l'extrême droite

«La question du travail est donc aujourd'hui éminemment politique. L'extrême droite prospère sur le désarroi d'une société où le travail ne fait plus lien. Elle promet de "redonner de la dignité" aux travailleurs, tout en désignant des boucs émissaires : les migrants, les assistés, les paresseux. Elle détourne vers la haine ce qui relève en réalité d'une déposssession : la perte du sens du travail [...]. p.52

Reprendre la main sur le travail, c'est donc une urgence antifasciste. C'est refuser que le mépris et la souffrance au travail se transforment en ressentiment identitaire. C'est reconstruire une culture du commun, où le travail ne soit ni contrainte ni instrument de division, mais espace d'expérimentation démocratique.»

Ce passage montre l'utilité de s'intéresser en tant que syndicalistes au lien entre la possibilité de s'exprimer sur son travail, d'avoir de l'autonomie (en ayant les moyens pour bien faire son travail), de favoriser des espaces de délibération et le recul du vote d'extrême droite.

Ce sont des enjeux pour nos organisations syndicales dans un contexte mondial de montée de l'extrême droite et qui nous donnent une prise pour agir dessus en agissant sur les conditions de travail. Le manifeste le dit, *«les données montrent que celles et ceux qui n'ont pas cette possibilité votent bien davantage pour le RN. Soit qu'elles se conforment à une vision autoritaire du monde, soit qu'elles expriment ainsi leur frustration et leur colère, les personnes réduites au silence sur leur travail tendent à voter à l'extrême-droite.» p.21*

C'est donc pour nous, syndicalistes, essentiel de gagner des possibilités d'échanges sur notre travail, pour avoir des victoires à court terme, mais également pour réfléchir à comment sortir du capitalisme, à comment développer des pratiques

d'auto-organisation et expérimenter la perspective d'une société démocratique et autogestionnaire incompatible avec le capitalisme.

Je termine avec une citation de [notre cahier revendicatif](#) : *l'autogestion va bien au-delà de la simple détermination d'un mode de décision. Elle remet radicalement en cause la spoliation et l'aliénation des travailleurs et travailleuses par le capital et/ou l'État en proposant des formes d'appropriation collective des moyens de production et de répartition des richesses créées.*

[ajout pour la note après l'intervention du lors de la réunion publique du 31 janvier]

Ce manifeste propose également de renouveler les dispositifs actuels du droit d'expression directe et collective des travailleuses et des travailleurs qui a été institué en 1983 (loi Auroux, 1982), droit qui est toujours dans le Code du travail, mais très peu utilisé pour des raisons bien analysées (cf. ouvrage [Le dialogue social sous contrôle Baptiste Giraud et](#)

[Jérôme Pelisse](#)). Le manifeste développe la proposition suivante : élire des représentant·es du travail réel, sur liste syndicale, pour organiser la prise de parole des salarié·es, faire remonter les informations et proposer des améliorations de l'organisation du travail.

Cette proposition doit permettre pour Solidaires d'ouvrir des débats sur les possibles dispositifs qui permettraient aux salarié·es et agent·es publics de s'exprimer sur leur travail (hors hiérarchie) et à pesée sur sa transformation. Ce qui sous-tend de renforcer les droits des personnes qui travaillent, mais surtout de créer du rapport de force collectif, si nous voulons contourner le pouvoir de domination des employeurs.

L'article du Code du travail sur le droit d'expression (L 2281-1), le Manifeste sur la démocratie au travail et les propositions du [Cercle Maurice Cohen](#) sont des appuis importants qui nous permettent d'ouvrir des débats pour réfléchir à nos stratégies syndicales sur la représentation du personnel.